



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 janvier 2010**

Délibération n° 2010-1227

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Projet Agenda 21 vallée de la chimie - Convention triennale 2008-2010 entre la Communauté urbaine et le comité de bassin d'emploi (CBE) Lyon Sud - Attribution de la subvention 2010**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération**

Rapporteur : Monsieur Coste

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 décembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 13 janvier 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Hugué, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Olivier, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pilon, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Arrue (pouvoir à Mme Frih), Bernard R (pouvoir à M. Flaconnèche), Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Darne JC. (pouvoir à M. David G.), Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Coulon), MM. Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Lambert (pouvoir à M. Corazzol), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à Mme Dubos), MM. Terracher (pouvoir à M. Lung), Touléron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Gignoux), Vial (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mme Palreja.

Séance publique du 11 janvier 2010**Délibération n° 2010-1227**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Projet Agenda 21 vallée de la chimie - Convention triennale 2008-2010 entre la Communauté urbaine et le comité de bassin d'emploi (CBE) Lyon Sud - Attribution de la subvention 2010**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 16 décembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté a approuvé le 13 octobre 2008 la convention triennale 2008-2010 entre la Communauté urbaine et le CBE Lyon Sud portant sur les modalités spécifiques d'animation de la mise en œuvre de l'Agenda 21 territorial de la vallée de la chimie et le concours financier de la Communauté urbaine.

A ce titre, le CBE a mis en place un chef de projet assurant une animation autour des trois axes de travail suivant :

- la mise en place et l'animation d'un système de gouvernance locale de l'Agenda 21 territorial de la vallée de la chimie : cette action est réalisée sur la base des arbitrages pris par le comité de pilotage Agenda 21 vallée de la chimie en liaison avec le comité de pilotage Agenda 21 de la Communauté urbaine,
- la coordination de la mise en œuvre du plan d'action Agenda 21 vallée de la chimie,
- la gestion du dispositif de concertation et de communication locale nécessaire à la bonne mise en œuvre du projet : ce volet est travaillé en complémentarité avec la stratégie de communication développement durable de la Communauté urbaine mais aussi des communes et des acteurs locaux.

Pour l'année 2009, la subvention de fonctionnement attribuée par la Communauté urbaine s'est élevée à 80 000 €. Les actions réalisées sur cette période ont porté principalement sur :

- la mobilisation des acteurs clefs de la démarche,
- l'installation du système de gouvernance,
- la définition d'un programme d'action priorisé,
- l'identification et appui sur les initiatives locales en matière de développement durable,
- définition d'un processus de suivi et d'évaluation des acteurs.

Conformément à la convention triennale, il convient de fixer le montant de la participation financière de la Communauté urbaine pour l'année 2010 au regard du plan d'action programmé annexé à la convention soumise au Conseil.

Cette participation financière est fixée pour l'année 2010 à 105 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 105 000 € au profit du comité de bassin d'emploi Lyon Sud dans le cadre de la convention triennale 2008-2010 pour la mise en œuvre de l'agenda 21 vallée de la chimie pour l'année 2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et le CBE Lyon Sud définissant notamment les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 657 480 - fonction 830 - opération 2007.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 13 janvier 2010.